

## OPEL COMBO CARGO XL HEAVY 950 KG VAN (Ref:N199668)

0 KM



Cylindrée	1.5 cc
Carburant	DIESEL
PUISSANCE (CV)	130 cv   6 ch (96kw)
CO2	153 g/km
BOÎTES DE VITESSES	AUTOMATIQUE
Portes	0
Carrosserie	VU
KM	10km
Immat	25/06/2025

Couleur  
NOIR PERLA

**25.310 € TVAC**

**-29% sur prix cat.**

## OPTIONS

3 Places - Accès et démarrage mains libres - Aide au stationnement avant - Apple CarPlay + AndroidAuto - Avertissement d'angle mort" - Banquette 2 places modulable avec fonction bureau - Camera Surround Rear Vision - Chargeur à induction pour smartphones - Climatisation automatique - Cloison complète tôle avec trappe sous la banquette passager avant - Détecteur de pluie - Frein de stationnement électrique - Système de navigation - Phares antibrouillard LED - Phares à LED - Plancher bois - Peinture opaque - Poignées de portes extérieures noires - Rétroviseurs extérieurs noirs - Rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - Roue de secours -

## ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

abs - aide au démarrage en cote - aide au freinage d'urgence - aide au maintien dans la file (lkas) - aide au stationnement arrière - airbag conducteur - anneaux d'arrimage - avertissement de fatigue - bluetooth - capteur de lumière - capucine - climatisation - cloison complète - contrôle de la pression des pneus - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - freinage actif d'urgence - habillage latéral à mi-hauteur de la zone de chargement - jantes en tôle 16" - porte coulissante à droite - prise 12 v - programme de stabilité électronique (esp) - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - siège conducteur réglable en hauteur - siège passager simple - support smartphone - système de verrouillage centralisé des portes avec télécommande - usb - vitres électriques avant - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.